

## Compte-rendu Audition « eau et paysage », Pole Métropolitain & service des espaces publics de Nantes Métropole.

Intervenants(tes)

Stéphane Bois (Directeur Général du Pôle métropolitain Nantes -Saint Nazaire).  
Céline Dumoulin, (Chef de projet à Nantes Métropole)

Présents.

Eric Perraud (CPL)  
Elise Roy (CPL)  
Jean Pierre Peyon (CPL)  
Michel Mayol (CPL)

Rémy David (Nantes Métropole Mission Loire)

### Eau et Paysage, concevoir des plans paysagers pour des sites traversés par l'eau au sein de la métropole Nantes-St Nazaire

La démarche Eau et paysage a été lancée en janvier 2014 par le Pole métropolitain. Cette institution est en charge de l'élaboration de la stratégie d'aménagement du territoire Nantes-St Nazaire, réunissant 60 communes et 6 intercommunalités, au travers du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), ainsi qu'à l'aide d'actions et de projets conduits sur des sites à enjeux, ou sur des thèmes transversaux comme les questions de mobilité, de développement économique... Cette démarche bénéficie de financements européens (FEDER-Loire), d'Etat (Plan d'investissement d'avenir de l'Etat, notamment dans le cadre du projet « éco-métropole : construire la ville autour du fleuve »).

L'objectif fixé à la démarche est de concevoir des plans paysagers pour 6 sites du territoire métropolitain Nantes-St Nazaire, où se jouent des rapports particuliers à l'eau, chaque territoire devant conserver sa spécificité, en faisant appel à des grands noms du monde de la conception du Paysage. La première phase de dialogue compétitif a permis aux 5 équipes retenues de réaliser un état des lieux, et de définir les enjeux de ces plans paysagers, de manière transversale sur l'ensemble des 6 sites.

1 Le Brivet, dernier affluent de la Loire, des marais de Campbon, à l'estuaire de la Loire, après avoir drainé la Brière. Réalisations à Saint Malo de Guersac (site de Rozé)

2 Savenay : le bocage suspendu et les marais de Boué Lavaud (vers l'observatoire de Kawamata).

3 Blain : du canal à la forêt. de Bouvron à Blain.

4 Erdre et Gèvre ( de la source du Gèvre et le Château du Haut Gèvre à Tréllière)

5 Cordemais : Du port à la Centrale.

6 Les coteaux du sud Loire (La Chaussée de Robert et circuit Saint Jean de Boiseau, une boucle)

Les éléments ressortant de cette phase de travail ont été intégrés dans le SCOT, et seront également traduits dans les PLU des communes concernées.

On y trouve des éléments de constats et de projets intéressants qui résonnent avec les intérêts de la CPL, comme par exemples la question du paysage irrigué à envisager comme un bien commun, les figures des îles de Loire, les balises et les amers qui sont présents dans les paysages de bord de fleuve, témoignant des activités en lien avec le fleuve (du pont de St Nazaire, à la Tour à plomb de Couëron, en passant par l'usine de Cordemais et la Tour de Buzay). Le constat est également fait que les horizons paysagers sont soumis à un processus de fermeture, par extension spatiale de la végétation spontanée ou par des boisements volontaires. Cette question se pose de manière récurrente sur les espaces de bord du fleuve.

Les 3 équipes lauréates du dialogue compétitif, (60 candidatures) ont ensuite été chargées de la conception de projets paysagers sur un ou trois des sites.

### Le projet « les coteaux de Loire » explore un nouveau rapport à la Loire au sein des communes de St Jean de Boiseau, du Pellerin et de La Montagne

Le projet « les coteaux de Loire » est le seul des deux projets inclus dans le périmètre de Nantes Métropole à s'inscrire en bord de Loire. Conçu par l'équipe emmenée par Michel Desvignes, il concerne les communes de St Jean de Boiseau, du Pellerin et de La Montagne. Ce projet propose, à moyen terme, de rendre accessible un espace aujourd'hui inaccessible au public, par des aménagements permettant de cheminer au sein d'un espace naturel et agricole. Les aménagements sont conçus dans un esprit de respect du site et de ses usages quotidiens, et une économie des transformations paysagères. Les interventions seront les plus douces possibles par rapport aux paysages existants. Un déboisement mesuré devrait permettre de retrouver une « Co-visibilité » Loire -du Château d'Aux (sur le plateau à La Montagne) . A long terme, l'offre sera celle d'un parc naturel à dimension agricole. Le maintien des activités agricoles de pâturage est un des objectifs de ce projet. Le site est aujourd'hui prisé par les chasseurs de gibiers d'eau. Il s'agit donc de savoir faire avec des activités en place, tout en faisant en sorte que les terrains puissent être traversés. Les questions foncières et de co-habitation des usages quotidiens et récréatifs constituent des éléments de projet à part entière.

Le projet est également porteur d'une dynamique de participation. Deux sorties ouvertes au public sur site ont été organisées en septembre 2017, une sur le site est (La Montagne – Château d'Aux), une sur le site ouest (Saint Jean de Boiseau- Château du Pè) avec les apports de naturalistes et de spécialistes de la botanique. Il s'agit aussi de permettre une appropriation du projet. Le recours aux compétences de structures associatives sur les dimensions environnementales, et patrimoniales est également évoqué. cf. compte rendu d'une sortie du 9 septembre à la Chaussée à Robert, un autre projet

### Avancement, calendrier :

Le projet a été présenté en réunion publique. Il fera l'objet des études règlementaires ad hoc (Etudes d'impact, dossier Loi sur l'eau...). Suivra la mise en œuvre des deux sentiers,

qui devraient pouvoir être accessibles au public à l'horizon 2020. Les communes seront en charge de la gestion de ces cheminements.

Avis de la conférence :

Un état d'esprit se dégage de la démarche Eau et Paysage qui résonne avec les éléments du débat sur La métropole et son fleuve : et si l'on percevait les territoires de bord de cours d'eau, comme des biens communs, pour lesquels nous pouvons tous nous mobiliser...

Du point de vue de la gouvernance le projet des Coteaux de Loire est exemplaire d'un travail de coproduction, réunissant les différentes communes, Nantes-métropole, les propriétaires et usagers du site et les métropolitains. Au-delà d'un enjeu de participation, se tient un enjeu d'appropriation du projet, de co-construction avec les usagers. Le projet se joue par un travail fin sur des questions de co-habitations entre usages quotidiens et exceptionnels, et notamment sur les terres exploitées par des activités de pâturages. Les services de Nantes Métropole se sont saisis de ces questions, de manière tout à fait remarquable.

On retrouve dans le projet « les coteaux de Loire », les valeurs du débat Loire : modestie des interventions tout en permettant de retrouver intelligemment une proximité avec le Fleuve et les espaces qui le bordent, de l'approcher par les ambiances qui se dégagent de son environnement. Il est l'occasion de révéler un patrimoine caché. On retient que même si les aménagements sont les plus doux possibles, et les plus respectueux de l'environnement, les dossiers réglementaires restent des formes du travail à accomplir.

La question de la juste mesure d'un travail de déboisements à mener pour révéler les vues sur le fleuve et ré ouvrir un paysage qui s'est fermé progressivement paraît également intelligemment posée. Il s'agit bien de limiter les transformations apportées à un paysage vécu, et non pas de le remettre dans un état de référence.